

Jeux olympiques—Financement

l'amendement sera adopté et que le ministre des Postes conviendra qu'il a une certaine valeur.

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je prends moi aussi la parole pour défendre l'amendement proposé par le député de York-Simcoe (M. Stevens). Ce faisant, j'ai une question à l'intention du ministre, et peut-être pourra-t-il y répondre. Je doute qu'il le puisse, mais je me demande s'il pourrait nous dire s'il y a eu des précédents dans le monde de la numismatique à la frappe de deux pièces d'or du même dessin, d'environ le même poids, d'à peu près le même lustre, de la même valeur nominale, et pourtant l'une d'une catégorie inférieure et l'autre d'une catégorie supérieure, les deux portant le nom de notre pays. Il semblera s'agir exactement de la même pièce.

Je regrette de n'être pas intervenu avant le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling) parce qu'il a dit presque tout ce que je voulais dire. Il a tant d'idées qu'il exprime toujours les miennes.

Je suis réellement étonné qu'un gouvernement ait l'audace de proposer deux pièces de monnaie du même dessin et de la même valeur nominale, quoique de lustre différent, me dit-on. Combien de temps le lustre se conservera-t-il? Que faudra-t-il faire? Couvrir les pièces de matière plastique afin de s'assurer que le soleil n'en altère pas le poli?

Le poids est légèrement différent, mais que se passe-t-il si l'on n'a qu'une pièce et pas l'autre pour pouvoir les comparer? Je suis prêt à parier que si un escroc vient vous offrir une pièce d'or émise par le Canada, pays de grande réputation, nation par excellence de l'honneur et de l'intégrité, pour le prix de \$125, vous vous apercevrez après l'avoir achetée seulement qu'elle n'a pas la valeur que vous pensiez. Pourquoi le gouvernement encouragerait-il des individus peu scrupuleux à exploiter leurs compatriotes ou leurs voisins moins bien informés, ou un public facile à bernier dans le reste du monde? Je pense que c'est une absurdité sur laquelle on ne saurait insister suffisamment.

Je suis content de prendre la parole après le député de Parry Sound-Muskoka, car nous ne saurions souligner suffisamment cette situation absolument sans précédent où un pays comme le nôtre émet deux pièces de même dénomination, presque du même poids et du même dessin, mais différant par leur brillant, toutes deux associées au nom du Canada. À mon avis, le ministre des Postes (M. Mackasey), en s'abstenant de profiter de la mise en garde que nous lui proposons avec cet amendement, incite notre pays à se placer sur les rangs des pays indignes de confiance en émettant cette paire de pièces.

Comme l'a demandé le député de Rocky Mountain (M. Clark), qui va se promener avec un «lustrimètre» dans la poche ou une paire de compas à calibrer pour mesurer les pièces? J'ai entendu proposer deux versions. Tantôt, on dit que c'est le diamètre qui va varier, tantôt c'est l'épaisseur qui doit varier. Dans un cas comme dans l'autre, on aura besoin d'un compas à calibrer. On aura aussi besoin d'une note précisant laquelle des deux pièces est à haute teneur, si on peut parler de haute teneur. La pièce à haute teneur fera tant de millimètres de diamètre, si c'est ainsi qu'il faut la mesurer. On aura besoin d'une mesure quelconque.

[M. Darling.]

Je n'ai pas l'impression que l'individu moyen qui désire, comme nous tous, aider les Jeux olympiques et aider à leur financement dispose des instruments précis qu'il faut pour mesurer une pièce, et j'estime qu'il est donc très facile de se faire prendre.

Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur une autre question. J'aimerais que l'on consigne au compte rendu deux engagements que le ministre a pris au comité et qui s'opposent à certaines de ses déclarations de cet après-midi. Par exemple, selon la page 39:11 du compte rendu des délibérations du vendredi 27 juin du comité des prévisions budgétaires en général, le ministre des Postes a déclaré:

Je suis en mesure de vous donner tous les détails.

Il s'agissait du titre d'or, vraisemblablement de la pièce de monnaie. Un peu plus loin, à la même page, le ministre ajoute:

... j'irais même jusqu'à indiquer le minimum souhaitable.

Le ministre parlait du titre minimal d'or. Il continue:

Je suis tout disposé à modifier l'amendement et à y apporter cette précision.

Nous trouverons ensuite une remarque du même genre à la page 39:12, où le ministre des Postes aurait déclaré:

... je ne sais pas si cela vous satisfait, mais vous avez ma parole que les titres d'or sont ceux que j'ai dit tout à l'heure.

Il est parfaitement clair que, le 27 juin, le ministre des Postes a pris un engagement ferme sur la question à laquelle nous nous opposons, c'est-à-dire le titre d'or de ces deux pièces. À notre avis, il ne convient pas de frapper deux pièces, mais il avait pris cet engagement. Si je l'ai bien compris, le ministre a dit qu'il voulait avoir les coudées franches de façon à modifier le titre d'or des pièces de monnaie en fonction des fluctuations du prix de l'or. Je me demande vraiment comment il arrive à concilier ces deux positions, celle dont il a fait part au comité et celle dont il vient de nous faire part aujourd'hui.

● (1720)

L'Orateur suppléant (M. Penner): Le ministre des Postes (M. Mackasey) invoque le Règlement.

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, le député m'autoriserait-il à lui poser une question ou à formuler une observation? Je le tiens pour un homme très juste et très honorable. Je n'ai rien dit qui ne soit conforme à cette déclaration. En réponse au député de Rocky Mountain (M. Clark), j'ai répété que j'étais prêt à préciser exactement le titre d'or des deux pièces. Il reste à déterminer précisément à quel moment nous connaissons le prix d'achat de l'or. Voilà pourquoi j'ai besoin d'avoir les coudées franches: jusqu'à ce que nous achetions l'or.

Le député serait-il satisfait si je lui disais que le titre d'or des pièces sera clairement indiqué avant leur mise en vente dès que nous aurons fermement établi le prix de l'or qu'elles contiennent?

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je présume que pour distinguer les deux pièces, le ministre des Postes fera imprimer sur la matrice formant les pièces que j'appellerais médaillons, que l'un contient «x» grammes ou grains d'or et l'autre, «xx» grammes ou grains ou quelle que soit l'unité de poids, mais que ces deux pièces ont la même valeur nominale. Je suis complètement abasourdi qu'un gouvernement fasse pareille proposition.